
Adresse de l'agent national du district de Montfort-le-Brutus annonçant que 27 communes de ce district ont abjuré le fanatisme et déposeront les dépouilles des églises à la trésorerie, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Montfort-le-Brutus annonçant que 27 communes de ce district ont abjuré le fanatisme et déposeront les dépouilles des églises à la trésorerie, lors de la séance du 7 nivôse an II (27 décembre 1793). In: Tome LXXXII - Du 30 frimaire au 15 nivôse an II (20 Décembre 1793 au 4 Janvier 1794) p. 386;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_82_1_37575_t1_0386_0000_6;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

Suit la lettre de Paré, ministre de l'intérieur(1).

« Paris, 5 nivôse, l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Je t'informe que j'adresse aujourd'hui à tous les départements de la République, par des courriers extraordinaires, le décret relatif à la prise de Toulon, et que j'ai donné des ordres pour qu'il soit imprimé en assez grand nombre pour être envoyé à toutes les municipalités par les chefs-lieux de canton.

« Le ministre de l'intérieur,

« PARÉ. »

La Société populaire, séant à Jaucourt [Le Haucourt], district de Saint-Quentin, invite la Convention à rester à son poste, et demande que l'on accorde à la commune de Jaucourt [Le Haucourt] le ci-devant presbytère pour y tenir les séances de la municipalité, du comité de surveillance, de la Société populaire, et pour servir de corps de garde.

Insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'aliénation (2).

L'agent national du district de Montfort-le-Brutus annonce que 27 communes de ce district ont abjuré le fanatisme, et ont adopté le temple de la Raison. Il a fait déposer à la trésorerie les dépouilles des ci-devant églises de ces 27 communes; elles se montent à 364 m. 4 onces 6 gros et demi en argenterie, et à 212 marcs de galons-franges tissus d'or et d'argent.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre de l'agent national du district de Montfort-le-Brutus (4).

« Paris, le 6 nivôse de l'an II de la République, une et indivisible.

L'agent national du district de Montfort-le-Brutus au citoyen Président de la Convention nationale.

« Citoyen,

« Le fanatisme est en partie écrasé dans mon district, et dans peu toutes les communes seront au pas. Le bandeau est déchiré, et le siècle de la raison succède à celui de l'erreur.

« Le modérantisme cesse, le sans-culotte triomphe, encore un pas et nous arriverons au port si longtemps désiré. Déjà vingt-sept communes ont abjuré la superstition, ont adopté le temple de la raison, et ça ira.

(1) Archives nationales, carton C 287, dossier 860, pièce 22.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 119.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 120.

(4) Archives nationales, carton C 288, dossier 884, pièce 12.

Nomenclature des communes.

* Plaisir, Jouars, Coigneru, Maurepas, Trappes, Etancourt, Le Tromblay, Mareq, Bazoches, Les Mesnils, Gambais, Méré, Marceille-Guyon, Neauphle-la-Montagne, Septeuil, Neauphle-le-Viel, Thoiry, Beynes, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric, Auteuil, Goussenville, Boinvilliers, Garancières, Prunay-le-Temple, Boissy, Bourdonné.

« Je te prévient, citoyen Président, que je viens de déposer à la trésorerie les dépouilles des susdites communes, ayant fourni en argenterie la quantité de trois cent soixante-quatre marcs, cinq onces, six gros et demi, ci..... 364^m 5^o 6^o 1^o 2

« Plus en galons et franges d'or et d'argent, en étoffes brodées et tissus en or et argent dont une partie garnis de perles fines, la quantité de deux cent douze marcs, ci..... 212^m . »

« Je te prie, citoyen Président, pour en propager l'exemple aux autres communes, de vouloir bien faire insérer au *Bulletin* le contenu de ma lettre; je te le demande au nom de mon administration et des communes qui le désirent.

« Salut et fraternité.

« LE ROUX. »

La Société populaire de Tarascon se plaint des chefs de l'armée des Pyrénées-Orientales, et des agents chargés des subsistances de cette armée.

Insertion au « Bulletin » et renvoi aux comités de Salut public et de la guerre (1).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (2).

La Société populaire de Tarascon appelle la sollicitude paternelle de la Convention sur l'armée des Pyrénées-Orientales, où la négligence du service militaire et la déprédation vont chaque jour en croissant.

Renvoyé aux comités de Salut public et de la guerre.

Le citoyen Le franc, de la municipalité de Zouafques [Zouafques], district de Calais, envoie à la Convention nationale sa renonciation à une rente de 460 livres qui lui a été accordée par la nation. Il prie que l'on en fasse annuler le brevet.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité de liquidation (3).

Les administrateurs du district de Nogent [Nogent-sur-Seine] annoncent qu'un bien appar-

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 120.

(2) *Bulletin de la Convention* du 7 nivôse an II (vendredi 27 décembre 1793).

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 28, p. 120.